

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/05/2012

Réception par le Prefet : 14/05/2012

Publication : 18/05/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-5-11-3

Séance du vendredi 11 mai 2012

### FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES : SOUTIEN A DEUX PROJETS - PROGRAMME F712

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-5-11-1 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative au budget primitif 2012 des actions de coopération transfrontalière, européenne et internationale,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de soutenir :

- le Cercle des Sports et Loisirs de Neuf-Brisach, à hauteur de 800 €, pour l'organisation de la "Fête citoyenne transfrontalière" le 12 mai 2012 ;
- la Communauté de Communes du Pays de Brisach, à hauteur de 2 500 €, pour l'organisation de l'après-midi récréative "L'Ile aux Enfants" les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Ces subventions seront imputées sur le programme F712/2677, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget de l'exercice 2012.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 11 MAI 2012

Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières  
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FIT00105	<b>CERCLE DES SPORTS ET LOISIRS CSL NEUF BRISACH</b> Fête citoyenne transfrontalière - 12 mai 2012  Cofinancement :  NEUF-BRISACH : 520,00 €	800,00
FIT00104	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH</b> L'Ile aux Enfants 2012  Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH : 46 770,00 €	2 500,00
Total		3 300,00